

Rapport « Transparence et sécurité nucléaire » 2012

Avis du CHSCT

Plan de la présentation

- ✓ Le CHSCT du CEA Cadarache (Rappel).
- ✓ Observations du CHSCT sur le rapport TSN 2012.
- ✓ Amélioration des conditions de travail sur le site de Cadarache.

- **Instance de représentation du personnel** chargée de la santé des conditions de travail des salariés du site (CEA et Entreprises prestataires) : 12 représentants du personnel (voix délibérative) et 12 représentants de l'employeur. **Election mars 2012 -> mars 2014.**
- **Président : le directeur / Secrétaire : un des élus du personnel.** Ils établissent ensemble l'ordre du jour.
- **CHSCT indépendant** : les représentants du personnel au CHSCT peuvent enquêter, soumettre des propositions, rendre des avis.
- **12 à 15 réunions/an** ; visites d'installation; **enquêtes**; groupe de travail sur la prévention des risques psychosociaux; **séminaire et formations (Loi TSN, droit du travail, RPS).**

Des points forts

➤ **Une équipe de représentants du personnel :**

- connaissant toutes les activités du site.
- motivés et force de proposition,
- formés dans tous les domaines de la sécurité, de la santé et des conditions de travail.
- En relation avec les représentants des salariés du site (Areva, irsn, Iter, Entreprises)

➤ **Des moyens mis à disposition par l'employeur.**

- Locaux et matériel,
- Secrétariat technique.

➤ **Les droits du CHSCT renforcés par la loi TSN** : Avis sur rapport annuel, avis en cas de primo-sous-traitance, avis sur la liste des postes de travail liés à la sécurité. Relations avec l'ASN, la CLI et le Haut Comité à la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire.

Des points à améliorer.

- Faire du **CHSCT** un **acteur majeur de la santé-sécurité du site**. Réels progrès en matière d'échanges avec ASN, ASND, IT, CARSAT.
- **Information spontanée, régulière et écrite transmise par l'employeur :**
 - Les déclarations d'accidents du travail
 - Les dossiers de maladies professionnelles,
 - Les incidents de sûreté
 - Les dossiers de sécurité d'installation nouvelle, mise à jour PUI, autres
 - Les projets de réorganisation (enjeux RPS).
- **Prendre en compte les avis du CHSCT (CHSCT force de proposition).**

1) Exploitant nucléaire de l'ensemble des Installations du site de Cadarache, le CEA publie son Rapport TSN en trois tomes (« CEA », « Areva-NC » et « Areva-TA »).

La diffusion d'un **rapport unique pour le CEA Cadarache** permettrait une vision globale et stable du site, permettant une meilleure lisibilité pour le public

2) Comme les années précédentes, le rapport 2012 se limite au respect strict des rubriques mentionnées par la loi.

Le CHSCT propose une rédaction présentant les **orientations stratégiques du CEA sur le site de Cadarache** en matière de sécurité nucléaire, en intégrant notamment **les aspects sociaux**.

- 3) La liste des postes de travail liés à la sécurité**, notamment les *postes destinés à être occupés par des salariés de l'établissement*, est soumise au CHSCT.

Etablie en 2010-2011, cette liste devrait être actualisée, notamment à partir des postes prévus dans le Plan d'urgence interne (PUI) *et en tenant compte du nouvel arrêté INB qui encadre davantage la sous-traitance.*

Le CHSCT propose que cette liste soit mise à jour annuellement et jointe au rapport TSN.

- 4) Depuis l'accident de Fukushima, les **facteurs sociaux organisationnels et humains** (FSOH) sont considérés comme déterminants en matière de sûreté/sécurité des sites nucléaires.

A Cadarache, **le maintien des compétences et le renouvellement des équipes** préoccupent toujours le CHSCT, mais aussi l'ASN, dans un contexte de forte sous-traitance.

Or, depuis 2012, la nouvelle politique de sécurité du CEA (NIG 606 et 613) prévoit la **possibilité de sous-traitance complète** de la conduite d'installations, y compris les INB.

A ce jour, si aucune installation de Cadarache ne semble concernée, les **CHSCT de Saclay et Marcoule sont actuellement saisis de projet de sous-traitance complète.**

- 5) Dans le domaine de la **radioprotection**, l'expertise du CHSCT (Rapport Syndex 2010) sur les conditions de travail au SPR a conduit *depuis 2012* à un **plan d'actions tardif et élaboré sans la participation des salariés concernés, ni du CHSCT.**

- 6) Depuis 2012, les CHSCT du site se préoccupent particulièrement de l'exploitation, par Areva-NC, des **INB ATPu et LPC** et leur prochain retour au CEA.

La mise en demeure prononcée par l'ASN en février 2013 renforce **l'action conjointe des CHSCT** (CEA; Areva-NC; STMI; SPIE; Salvarem; ONET) pour une réelle maîtrise de l'exploitation de ces INB par le CEA et l'amélioration des conditions de travail et de sécurité.

Enjeux examinés en CHSCT élargi et/ou en CHSCT CEA extraordinaire

Proposition d'améliorations des conditions de travail

- Juin 2009 : **Expertise sous-traitance** (Comet-Cidécos) & vote CHSCT du plan d'amélioration des conditions de travail des salariés du site (CEA et entreprises intervenantes).
- Janvier 2010 : **Expertise « Radioprotection »** et plan CHSCT de prévention des risques psychosociaux au SPR.
- Juin 2011 : **Liste des postes liés à la sécurité et des postes devant être occupés par des salariés CEA** (en INB : Chef d'installation, Ingénieur de sécurité, équipe CEA; et SPR-CEA). **CHSCT sollicite avis ASN et HCTISN.**
- Juillet 2011 : Note d'instruction générale CEA (NIG 606) qui prévoit la **sous-traitance complète de l'exploitation de certaines INB**. Interrogation et inquiétude de nombreux salariés et du CHSCT. **Démarches internes en cours (CCHS) et nouvel avis prochainement demandé à ASN, HCTISN et Inspection du travail.**

- Avril 2012 : Inspection de revue « Sous-traitance et radioprotection ». Demande d'implication effective des CHSCT du site
- Juin 2012 : Installation **Comité d'orientation sur les facteurs sociaux organisationnels et humains (COFSOH)**.
- Septembre 2012 : Demande de participation des CHSCT et CCHS du CEA aux activités du COFSOH.
- Octobre 2012 : **Visite HCTISN sur le site de Cadarache**. CHSCT participant à la table ronde.
- 2013 : Suivi CHSCT des échanges ASN / exploitants ; participation syndicale aux travaux du COFSOH;